



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique d'aménagement du territoire

Question au Gouvernement n° 425

Texte de la question

GRAND PARIS

M. le président. La parole est à M. Arnaud Richard, pour le groupe Union des démocrates et indépendants.

M. Arnaud Richard. Monsieur le Premier ministre, en vous dissimulant derrière le rapport Auzannet, dont vous êtes le commanditaire, vous tuez une belle ambition collective, celle du Grand Paris au service des Franciliens, une ambition de croissance et d'emploi partagée et élaborée avec les Franciliens, avec l'ensemble des élus, toutes tendances confondues, et avec les acteurs économiques. Allez-vous signer le coup d'arrêt de l'ensemble de ce projet en le morcelant ? Cela ferait de vous et de votre gouvernement *Les Tontons flingueurs* du Grand Paris. Je ne peux m'y résoudre !

M. Guy Geoffroy. Mais *Les Tontons flingueurs* c'était drôle !

M. Arnaud Richard. Les réponses qui nous ont été apportées hier n'ont rassuré personne, à l'exception de la cocasse ligne en cul-de-sac entre Massy et Saclay destinée à M. Lamy.

Vous vous devez de lever le voile sur les réelles intentions du Gouvernement et de vous prononcer sur le contenu de ce rapport funeste. S'agit-il de suivre la seule ligne du rééquilibrage Est-Ouest ? S'agit-il de demander aux entreprises de contribuer pour quelque chose qui ne se fera pas ou alors plus tard ? Dans ce cas, faut-il des taxes supplémentaires sans un réseau nouveau ? Le coup d'arrêt porté au Grand Paris par son démantèlement est au-delà de l'inacceptable : il en va du développement économique de la région Capitale, des conditions de transports de millions d'hommes et de femmes qui souffrent quotidiennement de l'inadaptation du réseau actuel.

Au-delà, nous déplorons l'absence de vision, d'ambition et de volontarisme du Gouvernement quant aux grands projets d'infrastructures de transports, souvent initiés depuis plusieurs années et source de croissance et d'emplois pour nos territoires. Aujourd'hui, la quasi-totalité de ces projets semble menacée, au premier rang desquels le Canal Seine-Nord-Europe, provoquant l'inquiétude de nombreux élus et des populations concernées.

Monsieur le Premier ministre, je vous demande de prendre votre responsabilité devant la représentation nationale. Demandez, je vous en conjure, au Père Noël une boussole afin qu'au retour des fêtes, vous puissiez proposer un cap à notre pays ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI et sur de nombreux bancs des groupes UMP et Rassemblement-UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement.

Mme Cécile Duflot, *ministre de l'égalité des territoires et du logement*. Monsieur le député Richard, il est assez facile d'annoncer de grands projets ; il est souvent plus difficile de les réaliser. (*Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*) Un grand projet tel que celui du Grand Paris Express nécessite du compromis, du travail avec tous les élus. J'en reconnais ici avec lesquels nous travaillons en bonne intelligence et qui savent très bien que ce projet, pour des raisons sur lesquels il ne m'appartient pas de revenir, n'avait pas été finalisé pour être mis en oeuvre dans les délais prévus, y compris sur un plan technique. (*Exclamations sur les bancs des groupes UMP et Rassemblement-UMP.*) En effet, réaliser dix-huit kilomètres de métro par an, aucun pays au monde ne l'a fait.

M. Laurent Wauquiez. Et alors ?

Mme Cécile Duflot, *ministre*. Ce projet ne pouvait donc pas être réalisé en l'état.

En revanche, avec méthode, avec une certaine discipline, le sens du compromis et les engagements réitérés par le Premier ministre, le 30 octobre dernier, que l'État assumera ses obligations d'actionnaire pour financer le projet, nous allons mettre celui-ci en oeuvre en répondant aux priorités, aux besoins des populations qui se sont très largement exprimées pendant le débat public. Nous le ferons sans réflexion partisane, avec vraiment l'objectif d'améliorer les transports en commun au quotidien pour les habitants franciliens, d'établir les dessertes de banlieue à banlieue, nécessaires pour les activités professionnelles et le développement de territoires, mais aussi pour le rééquilibrage de zones aujourd'hui enclavées.

Tel est l'état d'esprit du Gouvernement. Nous n'en dévierons pas et je n'en dévierai pas. Nous aurons le plaisir de voir sortir de terre ce nouveau réseau dont les Franciliens ont besoin, mais, je le redis, dans la sérénité et avec méthode. *(Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste et sur de nombreux bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Richard](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 425

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 décembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 décembre 2012](#)